

**Oasis International School Model United Nations**

**Comité de désarmement**

**Président :** Antoine Pyre

**Vice-Présidente :** Laila Alaa

**Guide de recherche**

**Sujet 1 :** Transparence nucléaire et militaire internationale

**12eme Conférence Annuelle OISMUN**

**Octobre 2019**

**Table de matières**

1. **Abstrait**……………………………………………………………………………...…...3
2. **Introduction**………………………………………………………………………..…...5
3. **Définitions des mots clés**……………………………………………...………….....7
4. **Aperçu général** ……………………………………………………………..……….…8
5. **Pays concernés** ………………………………………………………………..…….10
6. **Implication de l’ONU** ……………...…………………………….……………….….13
7. **Organisations en relation** …………………………………………………….……15
8. **Questions d’orientation**…………………………………………………..………...16
9. **Solutions possibles**……………………………………………………...…………..17
10. **Sources Utiles**………………………………………………………………………...17
11. **Bibliographie**………………………………………………………………………….18

1. **ABSTRAIT**

Le commerce d’armes est un énorme problème au jour d’aujourd’hui. Il a causé de nombreux problèmes entre certains pays car, nombre d’entre eux, dans lesquels des armes sont transportées, est catégorisé comme étant en pleine agression des codes posés, et où ça devenait dangereux de leur en donner plus.

De plus, vient s’ajouter à cela le problème du commerce illégal entre d’autres pays, qui cause les mêmes conséquences, avec en plus, le fait qu’on ne puisse pas réellement quantifier le degré de dangerosité de la situation du pays, puisque le transport a été fait incognito. Enfin, il y a un troisième problème, celui de l’utilisation, à des fins militaires, d’armes classiques.

Les pays concernés pensent que les armes classiques ne peuvent plus concurrencer contre les autres armes, dû au manque de développement et l’utilité de celles-ci. Une amélioration technologique serait largement recommandée afin d’augmenter leur efficacité en temps de guerre.

En contradiction, d’autres pays veulent acquérir des armes nucléaires, afin d’augmenter leur puissance de frappe si un conflit éclate. Ces armes étant normalement réservée aux membres permanents du Conseil de Sécurité (+ l'Israël, la Corée du Sud, et le Pakistan). Le conflit se crée puisques les autres pays revendiquent le droit, d’eux aussi, posséder ce genre d’arme de destruction massive (ADM), niant l'existence du Traité de non-prolifération (TNP).

Pour éviter ce genre de problème relativement grave, l’idée de transparence militaire et internationale a émergée les esprits.

**II. INTRODUCTION**

La transparence militaire et nucléaire est un sujet qui commence à grandement entrer dans notre actualité. L’idée de transparence internationale est arrivée dans les années 2010 et commence à prendre de plus en plus de place et d’importance.

Dans le domaine du désarmement, la transparence a été adoptée à l’issue de sept votes séparés réalisés. Soutenu par une trentaine de délégations, ce projet recommandait à l’assemblée générale de demander aux États membres de donner une certaines quantité d’informations à classer dans le registre. Le registre en question est un registre classifiant les armes classiques de l’ONU.

Le registre établi en 1991 par l’ONU est nommé : Registre des armes classiques de l’ONU. C’est un instrument important, qui constitue une application concrète de la notion de « transparence dans le domaine des armements ». Il archive ce qui concerne le transfert d’armes international, ainsi que la production de celles-ci. Il essaie de contribuer à la diplomatie préventive. Il regroupe des informations concernant plus de 170 États, et enregistre la plupart des transferts officiels.

Des groupes d’experts gouvernementaux se regroupent tous les 3 ans et rapportent à l’assemblée générale un bilan de leur réunion. Ils cherchent suite à cela à trouver une résolution incorporant les recommandations du groupe en question.

Nous pouvons définir la transparence comme le parfait accès à l’information dans un domaine spécifique du domaine public, ici en récurrence le militaire et nucléaire, elle aide à éviter des conflits entre certains pays concernant des armes ou des attaques . Elle a pour but de faire accroître la confiance entre les pays. Lorsque les états appliquent cette transparence, ils atteignent une certaine prévision (prévisible) et il devient donc plus facile d’éviter les conflits. De plus, la transparence peut contribuer à déterminer si un pays accumule un nombre trop important d’armes, le rendant ainsi dangereux internationalement, et déstabilisateur pour les autres pays.

Avoir l’opportunité de communiquer ouvertement de la sorte peut même contribuer à approcher la diplomatie préventive.

**III. DÉFINITIONS DES MOTS CLÉS**

1. Désarmement: action de retirer l’accès, la fabrication, le transport ou l’usage d’armes.
2. Armes classiques: Les armes classiques sont les armes qui ne sont pas effectifs pour les armées militaires car leurs effets ne sont pas excessifs et ces armes limitent les effets nocifs pour protéger les civils . Exemples : fusils , pistolets , etc…
3. Transparence[[1]](#footnote-0) : Parfaite accessibilité à l’information dans un domaine spécifique du domaine public, ici en récurrence le militaire et nucléaire.
4. Arme De Destruction Massive (ADM): Terme utilisé pour désigner toutes les armes chimiques biologiques, radiologiques et nucléaires. Ce sont les armes les plus puissantes et ont grand un impact environnemental.
5. Armes nucléaire : Arme explosive qui tire sa force destructrice de réactions nucléaires atomique. Ce sont des armes qui font d’énormes dégâts autant d’un point de vue environnemental qu'humain.
6. Diplomatie préventive[[2]](#footnote-1) : Elle peut être définie comme étant la mise en place de l'art de la négociation politique ayant pour objectif la gestion pacifique des conflits et ainsi éviter les guerres. Ce concept a commencé à être utilisé dans les années 1950 au sein de l'ONU.

**IV. APERCU GENERAL**

Le but de la transparence internationale militairement et nucléairement parlant est de renforcer la confiance entre les Etats par le biais de mesures de transparence, de coopération et de vérification. Comme énoncé précédemment, pour éviter une quantité phénoménale de problèmes.

Pour rentrer en peu plus en détails, voici quelques chiffres[[3]](#footnote-2) :

“Hormis les États-Unis, la hausse la plus forte proportion de dépenses nationale en termes d’armement, revient à la Turquie avec plus de 24 %, suivi par la Chine avec plus de 14 %, puis l’Arabie Saoudite et l’Inde avec 3,7%. La France suit avec plus de 3,5%, la Russie 3,4%, le Royaume-Uni et l’Allemagne 2,7%, le japon 2,6 et finalement, Corée du Sud, 2,4%.” Le total de dépenses pour tous ces pays est de 1822 milliards de dollars.

Les données chiffrées nationales sont mises en ordre des états qui ont dépensé le plus d’argents sur les armes et l’armée militaire . Commençant par les États-Unis ont dépensé plus de 649 milliards de dollars . Suivi par la Chine qui utilise plus de 250 milliards pour le développement de leurs armes . L’Arabie Saoudite, 68 milliards de dépenses. L’Inde, 67 milliards de dollars . Puis, la France, qui dépende 64 milliards . La Russie, 62 milliards de dollars . Royaume-Uni , plus de 50 milliards . L’ Allemagne, 50 milliards de dollars. Puis le Japon, qui dépense 47 milliards de dollars et finalement la Corée du Sud, qui dépense 43 milliards .

Lorsque l’idée de transparence a été proposée par le comité, une trentaine de délégations la soutenait. Ils encourageaient à demander aux États membres de fournir les informations demandées par le registre annuellement. Cependant, des modifications pourraient être apportées au registre, “des informations complémentaires sur leurs achats liés à la production nationale et leurs dotations militaires au titre des informations générales”.

En réponse à cette résolution, au nom de la Ligue arabe, la Tunisie a rétorqué en critiquant cela. Elle a affirmé que la moitié de l’ONU ne fournit pas d’informations importantes au registre. Il a appelé au renforcement de la portée du registre par l’inclusion des techniques modernes ayant une utilité militaire et des arsenaux de pointe. Il a alors été soutenu par l’Égypte et l’Iran. À eux trois, ils ont demandé d’ajouter une spécification au registre en ce qui concerne la situation du Moyen-Orient, où l’Israël occupe des territoires des pays arabes, ignore les appels de la communauté internationale à adhérer au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, et est en train de se doter d’un arsenal moderne d’armes de destruction massive. Ils ont alors refusé d’adhérer au registre.

Un Traité sur le commerce d’armes a également été adopté, malgré le grand nombre d’abstention (une trentaine de pays). Parmi ces pays, Cuba a décrété : « un traité qui ne fait toujours pas l’objet d’un consensus, qui est entaché de lacunes juridiques et dont les dispositions sont ambiguës ». « Il n’interdit pas le transfert d’armes vers des groupes non étatiques », a-t-il aussi affirmé.

Il a suite à cela été soutenu par l’Équateur qui a ajouté que le Traité sur le commerce des armes est « déséquilibré entre droits et obligations faites aux États exportateurs d’armes ». Il revendique donc de l’adapter pour les pays qui ont un réel commerce économique grâce à la production d’armes.

**V. LES PAYS CONCERNES**

1. *La république Tunisienne:* La Tunisie a un rôle relativement important dans ce sujet. Elle s’est explicitement présenté contre le registre, en accusant une inégalité entre les pays. Elle revendiquait le fait qu’il n’allait pas suivre des règles imposées par des pays qui ne les suivent pas eux-mêmes. La Tunisie est soutenue par l’Égypte et l’Iran.
2. *La république de Cuba:* Cuba a à peu près la même importance que la Tunisie dans le sens où lui aussi à accuser certains points du traité par rapport au commerce des armes, et a été soutenu par l’Equateur.

Dans la transparence **nucléaire**, les seuls pays qui ont accès aux armes nucléaires sont :

-Etats-Unis (veto)

-France (veto)

-Angleterre (veto)

-Russie (veto)

-Chine (veto)

-Corée du Sud

-Israel (grâce à l’Amérique)

-Pakistan (sous la supervision des Etats-Unis)

Les États membres ont rencontré plus de problèmes lors des conventions en relation avec les armes. Où les pays parlent des dépenses des armes, le commerce des armes, l’armée militaire et les emplois d’armes classiques. Les dépenses sont contrôlées par les organisations qui se gèrent de leur utilisation des armes . Les deux organisations qui s’en chargent sont la CEDEAO (la convention de la communauté économique des états de l’Afrique de l’Ouest) et l’OTAN (l’organisation du traité d’Atlantique du Nord) . L’Otan qui se charge des États-Unis et la CEDEAO qui se charge de l’Afrique de l’Ouest .

**VI.IMPLICATION DE L’ONU**

L’ONU a pour but de promouvoir la stabilité, la sécurité et le processus de paix. C’est pour cette raison qu’ils travaillent avec les forces policières et les civils pour augmenter leurs capacités à protéger le monde. L’ONU a donc choisi les Casques bleus en tant que personnel militaire international sur le terrain. Ils sont maintenant constitués de plus de 100 000 soldats à travers plus de 120 pays à travers le monde. Ce personnel militaire a été capable d'effectuer les opérations données par l’ONU depuis 1948 dès que le conseil de sécurité a autorisé l’étalage des “observateurs militaires” des Nations Unies au Moyen Orient pour surveiller l’application de l’accord de l’armistice entre l'Israël et ses voisins arabes .

Cependant, l’ONU n’a le droit d’appeler l’armée militaire que lorsqu’il y a un des problèmes suivants :

* Protéger les civils et le personnel de l’ONU ;
* Surveiller une frontière contestée ;
* Surveiller et observer des processus de paix dans les régions sortant d’un conflit ;
* Assurer la sécurité dans une zone de conflit ;
* Assurer la sécurité durant les élections ;
* Former et aider les forces militaires nationales ;
* Aider les anciens combattants à mettre en œuvre les accords de paix qu’ils peuvent avoir signés.

Au cours des 70 années passées, l’armée militaire a commencé à faire face à des missions de plus en plus sérieuses et donc dangereuses. Elle a commencé à se propager surtout pour la protection des civils qui sont dans des endroits inhospitaliers, dangereux et très reculés. Ils ont tout de même pu assurer une paix relative grâce à leur présence.

C’est l’ONU qui a lancé et officialisé cette idée de transparence internationale, elle en est donc garante. Cela l’implique directement, avec en plus les malentendus qu’il y a eu entre elle et la Tunisie. L’ONU doit assumer ce choix de transparence, et régler leurs problèmes. Comme la citation le dit parfaitement, le désarmement extérieur commence toujours par un désarmement intérieur. Elle est en plus la créatrice du fameux registre, et de sa mise en place. Elle est responsable de celui-ci, de son utilisation, de son application, et des informations qu’il contient. Elle doit s’assurer que le registre a un impact positif sur les relations mondiales, et qu’il va apaiser les troubles déjà présentes.

**VII. ORGANISATIONS EN RELATION**

1. *CEDEAO (la convention de la communauté économique des États de l’Afrique de l’Ouest) :* Une convention qui a pour but d’observer les dépenses qui ont été faites pour vérifier que ce n'est pas le commerce d’armes illicite et les éliminer si possible. Elle possède 15 États membres . Le PIB global de ces États membres s’élève à plus de 8170,4 milliards de dollars ce qui les a permis de se développer et de contribuer encore plus aux maintient de la paix . Ils ont commencé à créer des infrastructures en matière de transport et de télécommunication. Elle vérifie le commerce illicite à travers les conférences où il a été découvert que le commerce d’armes illicite a permis d’augmenter les crimes, les conflits et la déstabilisation dans les pays de la sous-région de l’Ouest .
2. *Organisation du Traité de l’Atlantique du Nord (OTAN):* L'OTAN est une organisation intergouvernementale financée par les pays qui en sont membres. Elle doit donc rendre compte aux gouvernements ainsi qu'aux contribuables de ces pays de l'utilisation des ressources financières mises à disposition pour son fonctionnement. Elle se charge des dépenses des Etats-Unis au niveau des armes , lors de leur commerce , et les emplois des armes classiques. Un peu comme le registre, cette organisation cherche à classifier les pays selon leur puissance et menace.
3. *Force Internationale d'Assistance et de Sécurité (IASF) :* L’organisation sous le contrôle d’OTAN . Dirigée par l’armée militaire Française . L’OTAN qui est sous le contrôle de l’armée militaire Française et qui possède le même but mais la seule différence est que la force possède une contribution militaire pour la défense des pays .

**VIII. QUESTIONS D’ORIENTATION**

1. Comment est-ce que la communauté internationale pourrait faire pour mieux renforcer la coopération pour lutter contre la prolifération des armes ?
2. Dans quelle mesure cela met-il les membres de l’ONU en danger que de divulguer des informations importantes au registre ?
3. Comment le développement de la technologie pourra-t-il avoir une utilité militaire et les arsenaux de pointe ?
4. Comment peut-on rendre le traité des armes universel et inclusif pour tout le monde?
5. Comment empêcher la surproduction et le stockage d’armes classiques par les États producteurs d’armes ?
6. Faut-il annuler l’exportation des armes dans les pays ayant des problèmes de l’interieur comme les guerres civiles ?

**IX. LES SOLUTIONS POSSIBLES**

1. Renouveler le traité sur le commerce des armes pour s’assurer de l’objectivité complète à travers tous les etats membres.
2. Créer une législation sur la possessions des ADM par les pays, sur le commerce de celles-ci, et sur leur utilisation, vérifiable mensuellement.
3. Instaurer des sanctions de grande envergure pour les pays qui ne respectent pas ces lois, et qui ne se réfère pas au registre;tel que la rupture de toutes les alliances en cas de transgressions des règles.
4. Les mécanismes du désarmement doivent respecter des directives équilibrées dans le domaine de la transparence.
5. Limiter l’accès aux armes pour certains pays classifiés comme dangereux, et confisquer les armes à ceux qui en font un usage excessif.

**X. SOURCES UTILES**

1. Nations Unies , « La transparence dans le domaine des armements» , [en ligne].(31 Octobre 2016). Disponible sur : <https://www.un.org/press/fr/2016/agfdis3565.doc.htm>
2. Nations Unies , «Le maintien de la paix , militaire» , [en ligne] . Disponible sur: <https://peacekeeping.un.org/fr/military>
3. Nations Unies , «Désarmement», [en ligne] . (dernière mise à jour : 9 Mai 2019). Disponible sur :<https://research.un.org/fr/docs/disarmament/secretariat>
4. GUIBERT Nathalie , «Les Etats-Unis , premier budget militaire au monde», [en ligne]. (Publié le 29 Avril 2019) . Disponible sur : <https://www.lemonde.fr/international/article/2019/04/29/les-depenses-mondiales-d-armement-approchent-des-2-000-milliards-de-dollars_5456047_3210.html>
5. Nations Unies , «Armes de destruction massives» , [en ligne]. Disponible sur : <https://www.un.org/disarmament/fr/amd/armas-nucleares/>

**XI . BIBLIOGRAPHIE**

1. COLLIN , Jean-Marie , DRAIN , Michel , NORLAIN , Bernard , QUILES , Paul , «Armements ONU et processus externes » , [en ligne]. (Mars 2015) . Disponible sur:<http://www.irenees.net/bdf_fiche-experience-821_fr.html>
2. La Croix , «La transparence », [en ligne]. (mise à jour le 30 Janvier 2019) . Disponible sur:<https://www.la-croix.com/Monde/Armes-nucleaires-Etats-Unis-appellent-Pekin-Moscou-transparence-2019-01-30-1300999100>
3. Beijing informations , «La transparence nucléaire reste "hypocrite" sans la confiance mutuelle, selon un diplomate chinois », [en ligne]. (publié le 23 Mai 2019). Disponible sur: <http://french.beijingreview.com.cn/Monde/201905/t20190523_800168899.html>
4. FLANDRIN, Antoine , «Transparence : « La France a quitté le monde de l’opacité, de la connivence et de la complaisance », [en ligne]. (mise à jour le 7 Mai 2017) . Disponible sur:<https://www.lemonde.fr/election-presidentielle-2017/article/2017/05/05/la-france-a-quitte-le-monde-de-l-opacite-de-la-connivence-et-de-la-complaisance_5123121_4854003.html>
5. Nations Unies , «Les dépenses militaires », [en ligne].Disponible sur: <https://www.un.org/disarmament/fr/convarms/depenses-militaires/>
6. Nations Unies , «Registre des armes classiques des Nations Unies », [en ligne].Disponible sur: <https://www.un.org/disarmament/fr/convarms/registre-des-armes-classiques/>
7. OTAN , «Transparence et obligation en rendre compte », [en ligne]. (mise à jour le 22 Juin 2018) Disponible sur: <https://www.nato.int/cps/fr/natolive/topics_111582.htm>
1. Inspiré de : Larousse, disponible sur : <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/transparence/79194> [↑](#footnote-ref-0)
2. Inspiré de : Irenees, disponible sur : <http://www.irenees.net/bdf_dossier-129_fr.html#corpus_notions_10> [↑](#footnote-ref-1)
3. Selon : <https://www.lemonde.fr/international/article/2019/04/29/les-depenses-mondiales-d-armement-approchent-des-2-000-milliards-de-dollars_5456047_3210.html> [↑](#footnote-ref-2)